



Et si c'était vous?

**EMPLOYEUR**

Ville de Saint-Jérôme, cité régionale prospère.

TYPE DE POSTE

Poste permanent temps plein

HORAIRE

39 heures/semaine

RÉMUNÉRATION

29,17 \$ à 32,41 \$ / heure

AVANTAGES SOCIAUX

Assurances-collectives, régime de retraite à prestations déterminées.

DATE LIMITE POUR POSTULER

1^{er} novembre 2019

emplois.vsj.ca

COMPAGNON ÉLECTRICIEN

DIVISION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET BÂTIMENTS
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

La Ville de Saint-Jérôme est à la recherche d'un compagnon électricien pour effectuer des travaux comportant l'installation, la pose, l'entretien, la préparation ou le remplacement de fileries et d'appareillages électriques et électroniques connexes divers sur des circuits de bas ou de haut voltage, servant à la distribution de l'électricité; également responsable des systèmes de chauffage que l'on retrouve dans certains édifices municipaux.

RESPONSABILITÉS

- Effectuer, conformément aux règles du métier, les diverses tâches visant à pourvoir les piscines, les patinoires, centres récréatifs, théâtres en plein air, arénas, usines, édifices et autres bâtiments municipaux de canalisation et d'appareillages électriques et électroniques appropriés au besoin.
- Localiser et réparer les déficiences affectant tout circuit électrique dans ces endroits.
- Assurer le bon fonctionnement des installations, appareils et accessoires électriques, en exécutant les travaux d'entretien et de réparation nécessaire.
- Effectuer tous les travaux se rapportant à l'appareillage électrique relié à des circuits de tout voltage et de tout ampérage, sous ou hors tension, ainsi qu'à l'entretien et la réparation de l'équipement électrique des systèmes de chauffage dans les édifices municipaux.
- Effectue divers travaux de réparations et d'entretien sur les équipements de feux de circulation et lumineaire de rue.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en électricité;
- Posséder une licence « C » ;
- Avoir un minimum de 48 mois d'expérience en qualité d'électricien ;
- Posséder un permis de conduire valide (classe 3 serait un atout);
- Être à l'aise à travailler à différentes altitudes ;
- Habiletés à lire des plans et à interpréter les signes conventionnels employés en électricité ;
- Bonne connaissance de l'outillage nécessaire au travail et à effectuer les travaux selon les règles du métier ;
- Être habile pour déceler et localiser les défauts électriques et électroniques ;
- Être habile à conduire un véhicule motorisé.

CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature uniquement par le biais du site Web de la Ville de Saint-Jérôme (emplois.vsj.ca), en joignant obligatoirement leur curriculum vitae ainsi que leur copie de diplôme, de certificat de compétence ou de qualification, et de permis de conduire. Les candidatures doivent être déposées avant le **1^{er} novembre 2019, à 11 h 30.**

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles ou ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Elle communiquera seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Postulez à emplois.vsj.ca

